



PROCÈS-VERBAL

Conseil d'établissement tenue le **mardi 5 novembre 2019**, à 18 h 30,
à la bibliothèque de l'école secondaire du Plateau

Présences

Parents

- Nancy Bergeron
- Isabelle Bolduc
- Mélanie Deschênes
- Nancy Falardeau
- Bianca Lavoie
- Brigitte Lavoie
- Caroline Tremblay
- Sonia Villeneuve

Personnel professionnel

- Isabelle Tremblay

Personnel de soutien

- Éric Pouliot

Représentantes des élèves

- Maude Demouy-Girard, 5^e secondaire
- Victor Carré, 4^e secondaire

Assistant à la rencontre

- Jean-François Giroux, directeur

Enseignants

- Claudine Brassard
- Lise Lapointe (substitut)
- Marie-Josée Lapointe
- Éric Maltais
- Marie Roy
- Julie Tremblay
- Esther Villeneuve

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

L'ouverture de la séance est faite par madame Bianca Lavoie à 18 h 30. Après vérification et constatation du quorum, la réunion peut débuter.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CÉ 19-20-018

CONSIDÉRANT que monsieur le directeur et madame Bianca Lavoie, présidente, ont élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 5 novembre 2019 ;

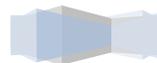
CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué par courrier électronique aux membres du conseil d'établissement de l'École secondaire du Plateau ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Éric Maltais, et résolu :

QUE soit adopté l'ordre du jour avec la modification suivante :

Le point 6 sera traité avant le point 5.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.



3. Période de questions du public

Aucun public.

4. Adoption du procès-verbal du 18 juin 2019

CÉ 19-20-019

Ce document ayant été transmis préalablement par courrier électronique, une dispense de lecture du procès-verbal est demandée par madame Bianca Lavoie.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Éric Pouliot et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 1^{er} octobre 2019 soit adopté comme présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

5. Voyage en Grèce (approbation)

CÉ 19-20-020

Les organisateurs du voyage présentent leur projet.

Quand : juin 2021 (après les examens de juin)

Durée : 8 à 9 jours

Qui : 32 élèves actuellement en 3^e secondaire

Organisateurs et accompagnateurs : Annick Fillion, Lucie Lavoie, Daniel Dallaire et Pascal Girard

Coût : 2 699 \$ par élève

Contribution parentale : 1000 \$ en 3 versements

Financement : 1 700 \$

Activités de financement envisagées : vente de fromage et de pain, vente de produits locaux et du Québec, vente de pommes de l'Île-aux-Coudres, vente de billets de brunch dans un établissement de la région, vente de chocolat de Pâques, vente de viandes biologiques, vente de sauce à spaghetti, vente de billets pour tirage, service au golf Murray Bay, vente de bocaux de Noël, vente de chandails, tournoi de quilles, etc.

Critères de sélection : Priorité aux élèves actuellement en 3^e secondaire (2019-2020). Les critères de sélection sont élaborés selon les modalités en vigueur dans la politique de voyages et de sorties de l'école.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Bianca Lavoie de procéder au vote.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Le voyage en Grèce 2021 et les moyens de financement **SONT APPROUVÉS À L'UNANIMITÉ.**



6. Suivi au procès-verbal du 1^{er} octobre 2019

6.1. Vente de suçons

À la suite d'une recherche dans les procès-verbaux antérieurs, nous n'avons trouvé aucune règle adoptée en lien avec le financement de vente de suçons.

6.2. Surplus à la cafétéria et billets de repas aux élèves dans le besoin

La direction informe les membres qu'il est possible de faire une demande en tout temps aux personnes responsables du comité d'aide de l'école pour un élève dans le besoin.

6.3. Achat local

Aucun suivi.

7. Représentants des élèves

CÉ 19-20-021

Le point 10 (journée en civil) est discuté à ce point. Les élèves de 5^e secondaire souhaitent pouvoir s'habiller en civil lors de la journée de la prise de photos des finissants.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

La journée en civil pour les finissants lors de la journée de prise de photo est **APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.**

8. Projet éducatif

Une rencontre se tiendra avec l'équipe-école, le 11 novembre prochain, au sujet des moyens qui seront mis de l'avant dans le projet éducatif. Le comité de pilotage du projet éducatif se réunira le 12 novembre pour travailler ces moyens.

La direction informe les membres qu'un des moyens pour augmenter le sentiment d'appartenance est la réalisation d'une publication mensuelle intitulée « Rafales d'infos ». Ce moyen de communication renseignera les parents, les élèves et les membres de l'équipe-école des différentes activités, sorties et événements qui touchent l'école.

9. Budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement (adoption)

CÉ 19-20-022

CONSIDÉRANT l'article 66 de la LIP qui stipule que « Le conseil d'établissement adopte son budget annuel de fonctionnement, voit à son administration et en rend compte à la commission scolaire » ;

CONSIDÉRANT que ce budget de 1 350 \$ sert en premier lieu à défrayer les dépenses admissibles, à savoir les remboursements des frais de gardiennage et de déplacement des membres parents et aux frais liés à la tenue des réunions ;

CONSIDÉRANT que le solde non dépensé en fin d'année sera utilisé à soutenir financièrement le Gala de l'excellence et le conseil étudiant ;

IL EST PROPOSÉ par madame Bianca Lavoie de procéder au vote.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Le budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement 2019-2020 est **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**.

10. Journée en civil lors des photos de finissants (approbation)

Ce point a déjà été traité au point 7 (représentants des élèves).

11. Sortie du groupe plein air (approbation)

Quand : lors de la journée pédagogique du 8 novembre 2019

Responsables : Alexandre Girard et Mireille Morin

Qui : 20 élèves inscrits au groupe de plein air

Coût : gratuit

IL EST PROPOSÉ par madame Bianca Lavoie de procéder au vote.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 1

La sortie en plein air du 8 novembre 2019 est **APPROUVÉE À LA MAJORITÉ**.

12. Sujets d'informations

12.1. Présidence

12.1.1. Règles de régie interne (amendement)

CÉ 19-20-024

Un document sur les règles de régie interne du conseil d'établissement a été distribué à tous les membres. La direction rappelle certaines règles afin de faciliter les échanges.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le Directeur d'apporter le changement suivant dans les règles de régie interne :

Au point 10.4 (processus de discussion-délibération sur la proposition), étape 3 B (période de discussion), changer « un membre ne peut intervenir qu'une seule fois sur chaque proposition » pour « un membre peut intervenir jusqu'à deux fois sur chaque proposition ».

Le vote est demandé par madame Bianca Lavoie pour l'approbation de cet amendement aux règles de régie interne.

Pour : 9

Contre : 3

Abstention : 2

La proposition d'amendement à l'article 10.4 proposée est **ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.**

12.2. Direction

12.2.1. Campagnes de financement

Une capsule vidéo provenant de la Fédération des comités de parents est présentée à l'ensemble des membres. Monsieur le Directeur propose la création d'un sous-comité composé de membres du conseil d'établissement qui aura comme mandat d'établir une politique école sur les campagnes de financement. Les membres de ce comité sont Nancy Falardeau (parent), Maude Demouy-Girard (élève), Jean-François Giroux (directeur), Bianca Lavoie, Brigitte Lavoie (parent), Éric Pouliot (technicien en loisirs) et Marie Roy (enseignante).

12.2.2. Adoption et approbation

La direction présente une capsule vidéo sur le rôle et le fonctionnement du conseil d'établissement. Il est question de la différence entre adoption et approbation.

Monsieur Le Directeur explique le contenu du document intitulé « Le conseil d'établissement, fonctions et pouvoir », dont une copie a été distribuée à tous les membres.

12.2.3. Apprentissage en éducation à la sexualité

Monsieur le Directeur fait la présentation du document « Outils de planification des apprentissages en éducation à la sexualité au secondaire ». Il explique les différents thèmes qui seront touchés dans ce programme par niveaux scolaires. Le contenu de ce document provient du MÉES.

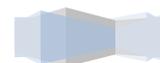
La représentante des élèves recommande que le consentement soit également touché en 5^e secondaire et que le volet des relations homosexuelles soit ajouté.

12.2.4. Services complémentaires de la Commission scolaire offerts au secondaire

Les différents services sont présentés par monsieur le Directeur.

12.3. Comité de parents

Madame Bianca Lavoie, représentante au comité de parents, informe les membres qu'une rencontre de ce comité s'est tenue récemment et qu'il a été question exclusivement du projet de loi 40 (projet d'abolition des commissions scolaires et d'implantation des centres de service).



12.4. Personnel enseignant

Madame Nicole Drouin et les 2 responsables du comité environnement, mesdames Geneviève Brassard et Esther Villeneuve iront avec quelques élèves dudit comité à une rencontre d'Amnistie internationale ce samedi, 9 novembre à Sainte-Foy. Les thèmes de cette rencontre sont l'urgence climatique et les droits de la personne.

12.5. Personnel de soutien

Aucun sujet.

12.6. Personnel professionnel

Aucun sujet.

13. Période de questions du public

Aucun public.

14. Sujets divers

Aucun sujet.

13. Levée de la séance à 20 h 50

Tous les sujets ayant été traités, il est proposé par madame Maude Demouy-Girard, et résolu :

CÉ 19-20-025

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

